



## Déroulement du programme de renouvellement du verger d'abricotiers

### Historique

L'abricotier est présent en Valais depuis plusieurs siècles. Ce n'est qu'à partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle que la culture de l'abricotier s'est véritablement développée avec l'arrivée de la variété Luizet. En 1990, celle-ci représentait 525 ha localisés principalement sur le coteau. Reconnu pour ses qualités gustatives, le Luizet est un abricot fragile pour le commerce de gros.

### De nouvelles variétés (cf. figure 1)

Dès 1990, de nouvelles variétés sélectionnées dans plusieurs pays ont été introduites sur des parcelles de références gérées par les instances publiques, cantonales ou fédérales, ou alors directement par les arboriculteurs dans leurs vergers. A titre d'exemple, dès 1992, nous avons pu observer avec les producteurs les premiers fruits d'Orangered, de Goldrich ou de Hargrand sur de jeunes arbres, importés de France et plantés en 1990 sur le domaine de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf.

L'apport des nouvelles variétés devait supprimer la pointe de récolte du Luizet entre juillet et août et permettre l'allongement du calendrier de production, en commençant plus vite la récolte avec les variétés précoces et en la prolongeant avec les variétés tardives. Cet étalement peut être encore renforcé par l'altitude et l'exposition des parcelles qui jouent un rôle sur la maturité des fruits.

### Un projet ambitieux : renouveler rapidement la moitié du verger

Prenant conscience du potentiel des nouvelles variétés, l'Interprofession (IFELV), qui réunit producteurs, expéditeurs et représentants de l'Etat, a élaboré en 1994 un projet qui consistait à renouveler la moitié des surfaces de Luizet en 8 ans. Si quelques producteurs avaient commencé leur renouvellement sur une base de financement propre, la situation était beaucoup plus difficile pour la plupart des autres. Ainsi les pouvoirs publics, Confédération et Canton ont été sollicités pour un appui financier destiné à couvrir une partie des coûts du capital-plantés.

### Des coûts de reconstitution élevés

La valeur de l'outil de production se compose :

- 1) des coûts de mise en culture à savoir : arrachage de l'ancienne culture, arrachage des souches, défoncement du sol, arbres, matériel de plantation et d'irrigation. En incluant la main-d'œuvre, ces coûts sont évalués à Frs 50'000.-/ha.
- 2) des coûts d'entretien jusqu'à l'âge adulte des arbres (7 ans) ; à savoir, frais du travail (opération culturales), de machines (tracteur, pulvérisateurs, girobroyeur, ...) et des intrants (engrais, produits de protection des plants, semences pour l'interligne, ...). Il faut compter Frs 50'000.-/ha supplémentaires pour couvrir les frais de la culture en croissance jusqu'à la fin de la 6<sup>ème</sup> année.

### Un soutien financier de la part de la Confédération et du Canton (cf. figure 2)

De manière à accélérer le rythme des renouvellements, il a été décidé que les pouvoirs publics couvrent le 50 % des frais du capital-plantes, à savoir, 25 % pour la Confédération et 25 % pour le Canton, l'autre moitié étant à la charge de l'exploitant.

Ainsi, avec une contribution publique moyenne de Frs 48'000.-/ha, 258 ha ont été renouvelés. Près de 600 dossiers ont été traités. Le Canton et la Confédération ont injecté chacun Frs 6,2 millions pour cette mesure entre 1995 et 2006. Durant ce laps de temps, la Confédération a soutenu également la promotion, la transformation industrielle et le contrôle de qualité des fruits pour un montant de Frs 1,3 millions. Le Canton a mis Frs 200'000.- supplémentaires destinés à couvrir l'ensemble des demandes de renouvellement.

### Evolution des surfaces renouvelées durant la période de 1995 – 2007 (cf. figure 3)

L'action a démarré lentement les 2 premières années, puis a accéléré son rythme spécialement dès 2000 pour voir ensuite un ralentissement en fin de période. Ce déroulement nous montre que les producteurs ont eu besoin d'une phase initiale pour se familiariser et se sécuriser avec les nouvelles variétés.

### Evolution dans le temps des variétés plantées (cf. figure 4)

Durant la première partie de l'action de renouvellement, ce sont surtout les variétés précoces et mi-précoces qui ont été plantées. Orangered représentait à elle seule 50 % des plantations et Goldrich 25%. Avec l'arrivée de nouvelles variétés, le choix des producteurs s'est déplacé sur le semi-tardif et le tardif. Les variétés mi-tardives Kioto et surtout Bergarouge prennent une place de plus en plus importante dans le choix variétal. Bergeron et Tardif de Tain se partagent l'essentiel des surfaces des variétés tardives.

### Des techniques appropriées

Il est intéressant de souligner que la variété Bergeron n'est pas à proprement parler une nouvelle variété. Elle a été découverte en France vers 1920 et est actuellement la variété la plus cultivée dans ce pays. Elle avait été introduite en Suisse il y a quelques décennies, mais sans grand succès, en raison de son alternance dans sa productivité. C'est grâce à l'application d'une nouvelle pratique culturale que nous avons pu relancer cette variété. L'éclaircissage manuel sur jeunes fruits, six semaines après la floraison, permet d'améliorer la qualité et de réguler les productions. Cette technique a bien évidemment été vulgarisée et systématisée sur toutes les autres variétés.

### Répartition géographique des surfaces (cf. figure 5)

Le renouvellement du Luizet s'est opéré entre les communes de Vernayaz et Agarn. Saxon et Nendaz sont les deux principales communes de l'abricot en Valais. Ensuite viennent quelques communes de moyenne importance comme Martigny, Riddes, Salins, Sion et Grône.

### Collections de clones de Luizet

L'expérience et l'observation ont mis en évidence que le verger de Luizet n'était pas très homogène et qu'il existait certainement des individus génétiquement différents au sein du matériel végétal.

Face à la disparition de cette diversité génétique liée à l'arrachage du Luizet dans le cadre du renouvellement, notre office, avec le concours de la FVPFL, a mené une enquête auprès des

arboriculteurs valaisans pour qu'ils nous annoncent des individus avec des caractéristiques particulièrement recherchées, telles que la qualité gustative, la régularité de production, la beauté du fruit ou sa résistance aux manipulations.

Cette enquête a débouché sur une sélection massale : les arbres annoncés ont été observés durant quelques saisons dans leur milieu d'origine, puis du matériel a été prélevé sur les plus intéressants pour refaire des jeunes arbres. Deux arbres de chacune de ces sélections ont été plantés il y a six ans sur le coteau de Saxon.

#### Evolution en cours (cf. figure 6)

L'arrivée des nouvelles variétés et le programme de renouvellement du verger de Luizet ont donné une impulsion importante à cette culture.

En parallèle aux surfaces subventionnées se trouvant essentiellement sur le coteau, de nouvelles cultures ont été installées dans la plaine du Rhône entre 1990 et 2005, ceci sans aides financières à la plantation. On estime ces nouvelles surfaces à 150 ha.

Depuis la fin 2005, le Canton réalise un programme de reconversion des cultures fruitières. Le but est de diminuer les cultures excédentaires de pommiers et poiriers et de favoriser les nouvelles variétés de pommes et d'abricots. A ce jour, le programme concerne 170 ha dont 40 ont été annoncées pour de l'abricot.

Ainsi une surface d'environ 700 ha est plantée en abricotiers en Valais

#### Conclusions

Le programme de renouvellement financé à parts égales entre Confédération et Canton a permis d'accélérer un changement de cap entrepris par quelques précurseurs. Les aides financières peuvent être assimilées à une participation aux risques des producteurs qui veulent s'adapter aux changements des conditions cadres. De tels changements ne peuvent pas s'opérer sans l'implication de toute la filière. Il faut relever notamment l'engagement du commerce dans cette révolution.

Finalement, ce sont aussi et surtout le citoyen et le consommateur qui bénéficient de l'apport de la nouvelle diversité amenée par le renouvellement du verger : diversité des paysages et diversité des fruits proposés sur les étalages.

Service cantonal de l'agriculture  
Office d'arboriculture  
Jacques Rossier



Figure 1

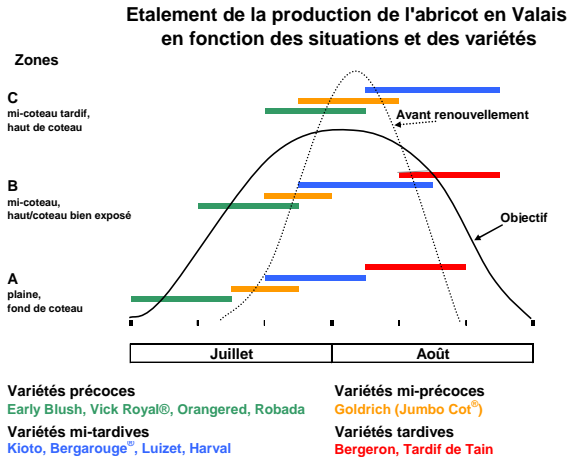


Figure 2

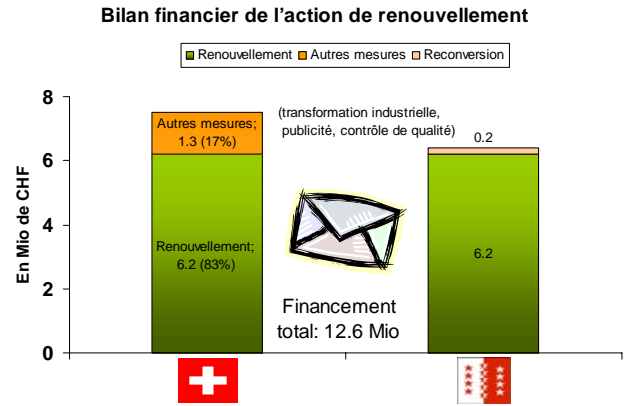


Figure 3

Evolution des surfaces traitées par l'action de renouvellement

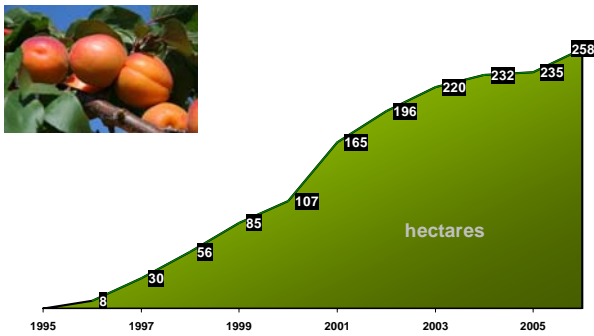


Figure 4

Répartition relative des surfaces par variété  
Comparaison périodes 1995-2000 et 2001-2006

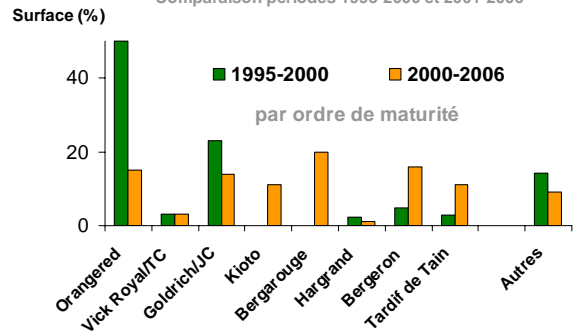


Figure 5

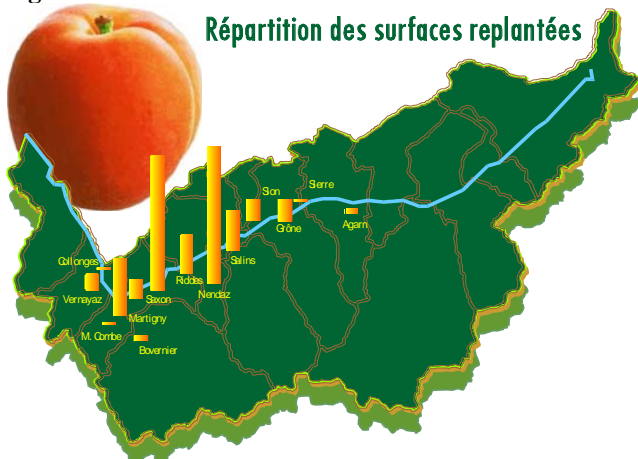


Figure 6

Surfaces valaisannes d'abricot

<b>Potentiel actuel</b>	
Renouvellement :	260 ha
Reconversion :	40 ha
Nouvelles cultures de plaine :	150 ha
<b>Total nouvelles variétés</b>	<b>450 ha</b>
Cultures de Luizet	250 ha
<b>Total abricotiers</b>	<b>700 ha</b>